

Élections 2012 : la mobilisation des électeurs limousins ne se dément pas

Frédéric CARPENTIER, Jean-Noël THOMAS

Lors des élections de 2012, 95 % des Limousins en âge de voter étaient inscrits sur les listes électorales. Les jeunes hommes, les moins diplômés, les inactifs et les Français par acquisition y sont moins souvent présents.

En Limousin, les électeurs ont proportionnellement plus voté qu'au niveau national. Si près de six électeurs sur dix ont participé à tous les suffrages, un Limousin sur dix ne s'est pas déplacé pour voter.

Au printemps 2012, les Français ont été appelés à voter aux élections présidentielles et législatives. Au premier tour de l'élection présidentielle, 95 % des Limousins en âge de voter étaient inscrits sur une liste électorale. Ce taux d'inscription, supérieur de plus de deux points à la moyenne nationale, place le Limousin au deuxième rang des régions métropolitaines les plus mobilisées, derrière la Bretagne.

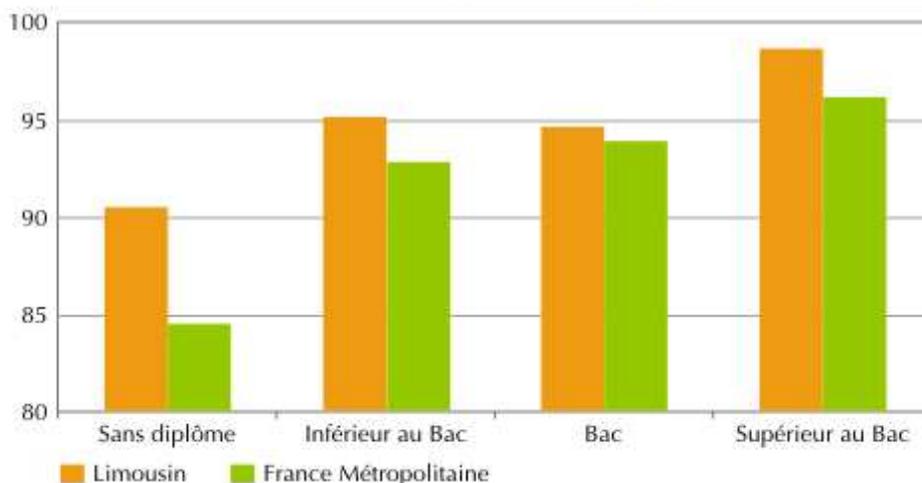
Dans la région comme dans le reste du pays, le taux d'inscription augmente avec l'âge. Près de 96,5 % des Limousins de plus de 50 ans sont inscrits sur les listes électorales. *A contrario*, malgré l'instauration de la procédure d'inscription d'office des jeunes de 18 ans depuis 1997, le taux d'inscription est inférieur à 90 % chez les moins de 27 ans.

■ **Moins de non diplômés et d'ouvriers sur les listes électorales**

En Limousin, comme en France, le taux d'inscription augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, si près de 99 % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont inscrits sur les listes électorales limousines, les personnes sans diplôme sont à peine plus de 90 % à y figurer. Ce dernier taux représente cependant six points de plus que celui observé au niveau national.

De même, le taux d'inscription varie selon la catégorie socioprofessionnelle : les inactifs sont moins souvent inscrits que les personnes qui exercent une activité. Parmi les actifs limousins, les taux d'inscription les plus bas concernent les ouvriers (93,6 %) alors que 97,8 % des cadres figurent sur une liste électorale.

Les non diplômés plus souvent inscrits en Limousin qu'en métropole



Part des individus en âge de voter inscrits sur les listes électorales selon le diplôme (en %)
Champ : Français nés avant le 21 avril 1994

Source : Insee, enquête participation électorale 2012

■ Les monoparents et les Français par acquisition sont moins souvent inscrits

Les adultes vivant seuls et les couples sans enfants effectuent plus volontiers la démarche d'inscription (97 %), mais deux catégories de ménages se mobilisent moins : les adultes de famille monoparentale (87 %) et les personnes vivant hors ménages (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...), ou celles qui résident dans des habitations mobiles (90 %).

Parmi les inscrits en Limousin, 2 % sont français par acquisition, soit moitié moins qu'au niveau national. En Limousin comme au niveau national, les Français par acquisition sont moins nombreux à être inscrits sur les listes électorales. Ainsi, environ 30 % d'entre eux n'ont pas effectué cette démarche.

■ Une participation en légère baisse mais supérieure à 2002 pour la présidentielle

Traditionnellement, les électeurs limousins se mobilisent volontiers. Les élections de 2012 l'ont confirmé : la région affiche le taux de participation le plus élevé de France pour trois des quatre scrutins. Seuls les électeurs bretons se sont mobilisés davantage au premier tour de l'élection présidentielle. Toutefois, l'érosion de la participation constatée en France métropolitaine par rapport à 2007 n'a pas épargné le Limousin, tant pour la présidentielle que pour les législatives. La participation systématique, soit le vote à tous les scrutins organisés, est passée de 58,4 % des inscrits il y a cinq ans à 57,3 % en 2012, mais cela représente dix points de plus qu'au niveau national. Par ailleurs, l'abstention systématique, soit le vote à aucun des scrutins organisés, s'établit à 10,4 % contre 7,7 % en 2007. Elle est cependant moins élevée qu'en métropole (11,8 %).

Les électeurs limousins se mobilisent plus qu'au niveau national

Participation par scrutin (en % des inscrits)

	Limousin			France métropolitaine
	2002	2007	2012	2012
Participation systématique (1)	56,1	58,4	57,3	47,3
Participation aux deux tours de la présidentielle	73,9	83,9	80,9	76,7
Participation aux deux tours des législatives (2)	61,1	60,8	59,8	50,5
Participation aux deux scrutins (3)	74,8	76,5	70,6	66,3
Abstention systématique (4)	10,8	7,7	10,4	11,8

(1) Vote à tous les tours des deux élections

(2) Ou seulement au premier tour si un candidat a été élu dès ce premier tour

(3) Vote à au moins un tour de la présidentielle et au moins un tour des législatives

(4) Aucun vote

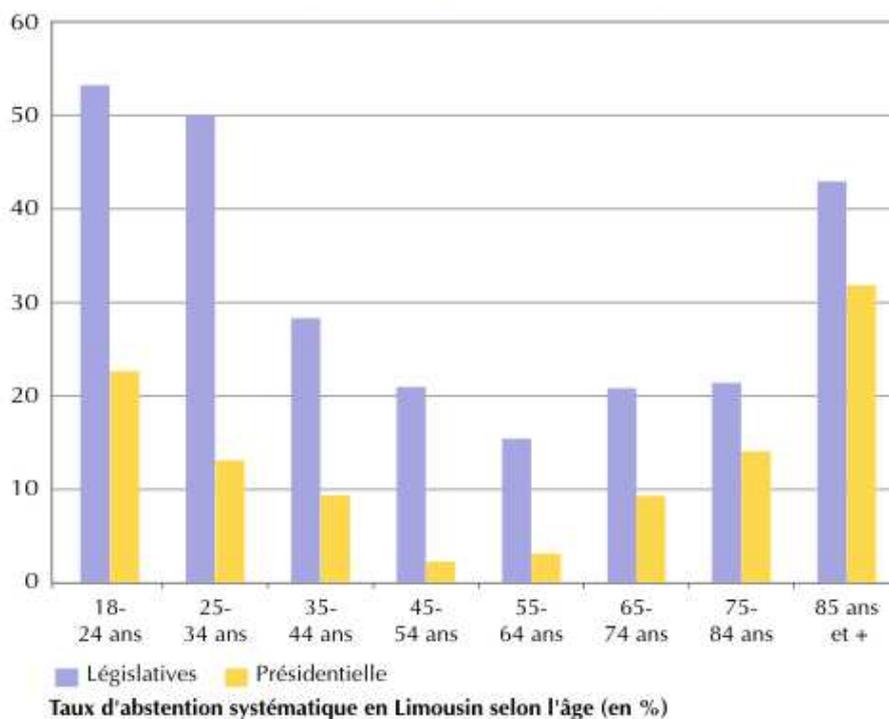
Source : Insee, enquête participation électorale 2012

À l'image du reste du pays, et confirmant la tendance antérieure, les Limousins se sont moins déplacés pour les élections législatives que pour la présidentielle, même si le taux de participation à ce scrutin reste meilleur qu'en 2002. Près de neuf électeurs sur dix se sont déplacés au moins une fois pour l'élection présidentielle de 2012 alors qu'ils n'ont été que sept sur dix à le faire pour élire leur député.

■ De jeunes électeurs peu mobilisés

En Limousin comme en France, les plus jeunes se mobilisent moins : parmi les moins de 25 ans de la région, plus d'un électeur sur cinq ne s'est pas déplacé pour l'élection présidentielle et plus de la moitié pour les élections législatives. Pour des raisons souvent liées à des problèmes de mobilité, les personnes âgées font également partie des abstentionnistes les plus fréquents. Ainsi, parmi les électeurs de 85 ans et plus, trois sur dix n'ont pas voté à l'élection présidentielle et quatre sur dix aux élections législatives.

Une abstention plus fréquente aux âges extrêmes



Source : Insee, enquête participation électorale 2012

■ **Les Limousins plus mobilisés que les Limousines**

À la différence de la métropole où l'on constate peu de différence dans le comportement électoral entre hommes et femmes, la participation systématique en Limousin est supérieure de quatre points pour les hommes. Ainsi, le taux de participation à l'élection présidentielle s'élève à 83 % contre 79 % chez les femmes et à 62 % contre 58 % pour les élections législatives. Avant 45 ans, les femmes sont globalement plus mobilisées que les hommes. La tendance s'inverse après 65 ans : la participation systématique chez les hommes est supérieure de plus de quinze points à celle des femmes.

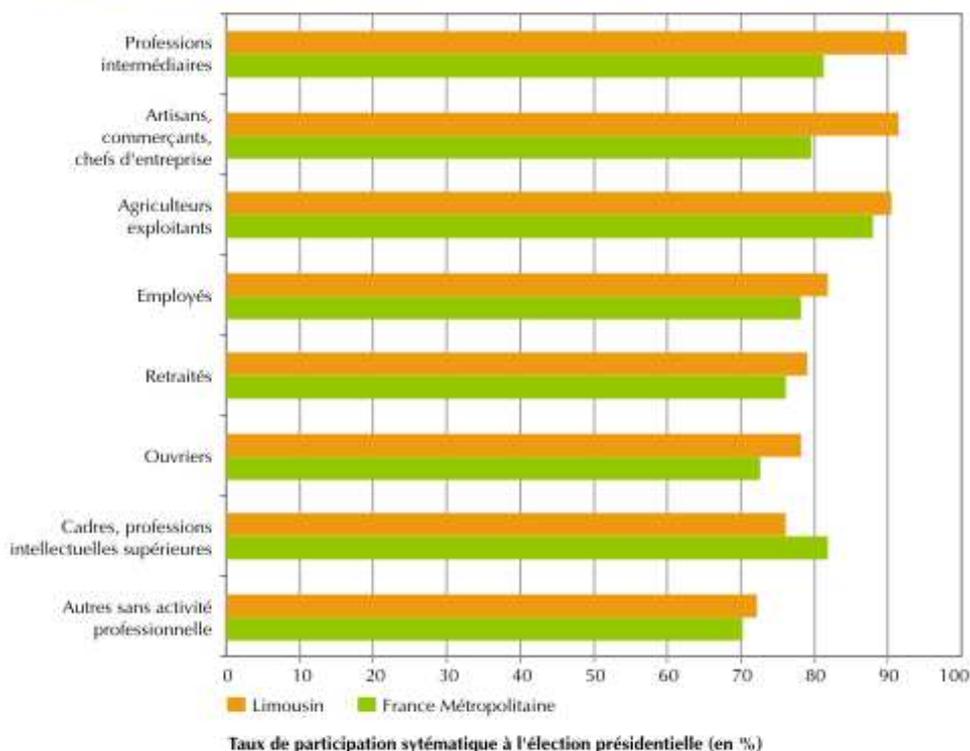
Par ailleurs, la mobilisation varie selon la situation familiale : parmi les électeurs vivant en couple, seuls 8 % ne se sont déplacés pour aucun des scrutins alors que ce taux atteint 17 % pour les personnes vivant seules.

■ **Les professions intermédiaires : plus nombreuses à s'exprimer quel que soit le scrutin**

En Limousin, la palme de la participation aux deux élections confondues revient aux professions intermédiaires et aux agriculteurs-exploitants. Ils sont les plus nombreux à s'exprimer avec les artisans, commerçants et chefs d'entreprise pour la présidentielle et avec les retraités pour les législatives.

Globalement, l'écart de participation est important entre les deux élections. Mais il est particulièrement marqué pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise : alors que 91 % d'entre eux se sont déplacés pour l'élection présidentielle, ils ne sont que 58 % à l'avoir fait pour les législatives. Cet écart de plus de trente points est également constaté parmi les ouvriers.

Les professions intermédiaires, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise davantage mobilisés en Limousin que dans le reste du pays



En règle générale, les moins diplômés s'expriment peu lors des scrutins. Ainsi en Limousin, 16 % des électeurs possédant un niveau de scolarité inférieur au brevet des collèges n'ont participé à aucun scrutin alors qu'ils n'ont été que 7 % dans ce cas parmi les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat.

Méthodologie et définitions

Les données individuelles sur la participation électorale aux scrutins de 2012 ont été recueillies grâce à la consultation en préfecture des listes d'émargement par des agents de l'Insee, comme tout électeur peut le faire. Elle a permis d'observer le comportement électoral d'un échantillon proche de 40 000 électeurs, représentatifs des personnes inscrites sur les listes électorales et appartenant à l'échantillon démographique permanent. Celui-ci contient l'ensemble des bulletins de recensement et d'état civil d'un échantillon de la population : on dispose ainsi de données sur les caractéristiques sociodémographiques de ces électeurs recueillies lors des recensements de la population (âge, sexe et situation professionnelle). L'échantillon régional comprend un peu plus de 1 500 électeurs.

Ces traitements sont couverts par un accord de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

La **participation systématique** reflète le comportement d'un électeur ayant participé à tous les scrutins (trois pour la première circonscription de la Corrèze dont les élections législatives ne comportaient qu'un seul tour et quatre pour les autres circonscriptions). À l'inverse, **l'abstention systématique** caractérise le comportement d'un électeur n'ayant participé à aucun scrutin. Les **électeurs intermittents** ont voté au moins une fois sans toutefois participer à l'ensemble des scrutins.

Directrice de la publication : Fabienne Le Helaye

Rédactrice en chef : Nathalie Garrigues

Illustrations : Martine Herny

Conception : Richard Simonneau

Copyright - INSEE 2012